REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 20 novembre 2020

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Le premier Prix cantonal des droits de l'enfant est attribué à la commune de Vernier pour le projet "Rêver Vernier"

"Il est vraiment important d'écouter les enfants et c'est ce qu'a réussi la Ville de Vernier avec son projet", c'est ainsi que la présidente du jury a résumé les raisons du choix de ce lauréat du premier Prix des droits de l'enfant attribué par la République et canton de Genève.

Le jury, formé de six jeunes âgé-e-s de 14 à 19 ans, a souhaité distinguer le projet "Rêver Vernier", qui proposait aux élèves des écoles de la commune de Vernier d'exprimer – via des cartes postales adressées aux autorités – leurs opinions, leurs envies ou leurs rêves pour leur commune.

Le jury a été particulièrement sensible aux messages transmis par plus de mille enfants exprimant avec leurs mots et leurs dessins des souhaits comme des préoccupations. Il a aussi relevé que la commune avait très sérieusement traité les demandes (création d'un énorme fichier Excel) afin d'en tenir compte dans le futur, mais avait aussi valorisé tout le travail réalisé en publiant les cartes sur Internet tout en les présentant largement à la population dans le cadre d'une exposition itinérante.

Ce projet vise à encourager la participation large des jeunes au sens de l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, contribue au bien vivre ensemble et valorise le partage intergénérationnel, car comme l'a dit l'un-e des membres du jury: "les affichages permettront aux adultes de voir ce que les jeunes ont dans leur tête".

Le prix cantonal des droits de l'enfant, doté de 5000 francs, a été lancé en 2019 dans le cadre de la commémoration des 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant sur une idée de l'association éponyme. Il est destiné à récompenser une réalisation dont l'impact est positif, exemplaire et durable en faveur des droits de l'enfant à Genève.

Les candidatures pour 2021 seront ouvertes au printemps.

- Site web Rêver Vernier.

Pour toute information complémentaire:

- *Pour le DIP: Mme Guylaine Antille, responsable communication, T. +41 79 795 15 52*
- *Pour la commune de Vernier: M. Serge Koller, délégué à la jeunesse, T. +41 79 643 37 11*